



GARANTIE OPTIMALE

Mutuelle
Référéncée
Ministère
De la Défense

Pour vous et votre famille, vous voulez ce qui se fait de mieux : une protection santé optimale et des prestations vous garantissant les meilleurs soins. Unéo vous propose une garantie élargie en matière de santé pour une tranquillité à toutes épreuves.



GARANTIE SANTÉ

(Y COMPRIS DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER, SAUF NOUVELLE-CALÉDONIE ET WALLIS ET FUTUNA).

L'affichage des prestations d'Unéo respecte les recommandations de bonnes pratiques édictées par l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (UNOCAM). Les remboursements Unéo sont ainsi calculés en fonction de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale (BRSS) de métropole et certaines participations sont conditionnées au respect du parcours de soins coordonné. Les taux et montant Sécurité Sociale affichés correspondent à une participation standard selon la BRSS. Les remboursements sont basés sur le taux du régime général au 1^{er} janvier 2014, les dépassements d'honoraires sont accordés uniquement dans le cadre du parcours de soins. Les remboursements sont effectués dans la limite de la dépense engagée (art M18-2 du règlement mutualiste). Les participations forfaitaires sont entendues par années civiles. Exception faite de l'orthodontie, les remboursements incluent le ticket modérateur de la SS quand celui-ci existe.

SOINS DE VILLE

		Taux SS	Optimale
Honoraires	Généralistes	70 %	30 %
	Spécialistes	70 %	30 %
	Actes techniques médicaux (ATM)	70 %	30 %
	Auxiliaires médicaux	60 %	40 %
Radiologie	Actes d'échographie (ADE)	70 %	30 %
	Actes d'imagerie (ADI)	70 %	30 %
Laboratoire	Actes de laboratoire	60 %	40 %
Dépassements d'honoraires (dans le parcours de soins)	Généralistes	-	65 % ¹
	Spécialistes	-	65 % ¹
	Spécialistes chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes-réanimateurs	-	65 % ¹
	Actes techniques médicaux (ATM)	-	65 % ¹
	Auxiliaires médicaux	-	65 % ¹
	Radiologie - Laboratoire	-	65 % ¹
Ticket modérateur (Forfait 18 €)	Forfait actes médicaux ≥ à 120 € ou dont le coefficient est ≥ 60	-	18 €
Pharmacie	remboursable à 65 %	65 %	35 %
	remboursable à 30 %	30 %	70 %
	remboursable à 15 %	15 %	65 %
	Autres médicaments prescrits ²	-	80 %

1 - Remboursement calculé sur la base de remboursement de la Sécurité sociale de métropole.

Afin d'être en conformité avec le dispositif des contrats dits « contrats responsables », les taux de prise en charge seront automatiquement réactualisés lors de la parution d'un nouvel arrêté. Les modifications seront ratifiées par la plus proche Assemblée générale.

2 - médicaments prescrits non remboursés ayant fait l'objet d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), à l'exception des médicaments prescrits "hors indication thérapeutique". Remboursement en pourcentage du prix payé.

MÉDECINES DOUCES

Taux SS

Optimale

Ostéopathe-Chiropracteur ¹		-	40 €
Acupuncteur ¹	3 séances	-	30 €
Psychologue ¹	par an pour	-	40 €
Psychomotricien ¹	chaque groupe	-	40 €
Diététicien-Nutritionniste ¹	de spécialités	-	30 €
Podologue-Pédicure ¹		-	15 €

1 - par séance. Séances dispensées par un professionnel titulaire d'un numéro ADELI.

PRÉVENTION (FORAITS)

Taux SS

Optimale

Sevrage tabagique sur prescription médicale	-	80 €/an
Contraceptifs non pris en charge par la SS sur prescription médicale	-	70 €/an
Vaccins non pris en charge par la SS sur prescription médicale ¹	-	40 €

1 - 40 € par vaccin, limité à 3 vaccins par an.

DENTAIRE

Remb. SS

Optimale

Soins	Soins dentaires, actes de prophylaxie bucco-dentaire	70 %	30 %
Prothèses remboursées par la SS	Prothèses dentaires fixes (dont prothèses sur implant)		
	Couronne tout type de matériau (SPR 50)	75,25 €	430 €
	Couronne métallique sur implant, inter de bridge (SPR 30)	45,15 €	258 €
	Prothèses dentaires mobiles		
	Appareil résine (SPR 30)	45,15 €	258 €
	Dent supplémentaire (SPR 5)	7,53 €	43 €
Prothèses non remboursées par la SS	Prothèses dentaires fixes (dont prothèses sur implant)		
	Couronne tout type de matériau inter de bridge (SPR 30)	-	161,25 €
	Couronne provisoire (SPR 10)	-	53,75 €
	Prothèses dentaires mobiles		
	Appareil de base (Base SPR 30)	-	161,25 €
	Dent supplémentaire (Base SPR 5)	-	26,88 €
Inlay Onlay	(exemple : SC 17)		
		28,68 €	94,23 €
Inlay-Core remboursé par la SS	Inlay-core avec clavette (SPR 67)	100,84 €	331,32 €
	Inlay-core sans clavette (SPR 57)	85,79 €	281,87 €
Inlay-Core non remboursé par la SS ¹	Inlay-core avec clavette		
	Inlay-core sans clavette		
Orthodontie remboursée par la SS	Traitement 3 ans maximum ³ (traitement commencé avant 16 ans)		
	1 ^{er} année de contention	161,25 €	322,50 €
	2 ^e année de contention	75,25 €	215 €
Orthodontie non remboursée par la SS ⁴	Traitement 2 ans maximum (traitement adulte commencé après 16 ans)		
Autres actes non remboursés par la SS	Parodontologie (par an)	-	600 €
	Implant ⁵	-	600 € par implant

Montants en euros sur la base de la valeur des lettres clé (SPR ou SC) au 1^{er} janvier 2014.

1 - Cotés hors nomenclature ou sans cotation.

2 - Forfait par acte et par bénéficiaire.

3 - Pour un semestre de traitement.

4 - Forfaits annuels par bénéficiaire. Seuls les traitements d'orthodontie sont pris en charge à l'exclusion de la contention et de tout autre type de soins.

5 - Dans la limite de 3 implants par an et par bénéficiaire.

OPTIQUE

Remb. SS

Optimale

Montures et verres - avant 18 ans				
Montures		2210546	18,29 €	60 €
Verres simples foyers (blanc et teinté)	Sphériques	2261874/2242457	7,22 €	45 €
		2243540/2297441	17,21 €	45 €
		2243304/2291088	17,21 €	45 €
		2273854/2248320	26,98 €	45 €
	Sphéro-cylindrique	2200393/2270413	8,96 €	81 €
		2283953/2219381	21,77 €	81 €
		2238941/2268385	16,74 €	81 €
	2245036/2206800	27,90 €	81 €	
Verres multi focaux ou progressifs (blanc et teinté)	Sphériques	2259245/2264045	23,51 €	78 €
		2238792/2202452	25,98 €	78 €
	Sphéro-cylindrique	2240671/2282221	26,16 €	87 €
		2234239/2259660	39,97 €	87 €
Montures et verres - après 18 ans				
Montures		2223342	1,70 €	100 €
Verres simples foyers (blanc et teinté)	Sphériques	2203240/2287916	1,37 €	41 €
		2282793/2263459	2,47 €	41 €
		2280660/2265330	2,47 €	41 €
		2235776/2295896	4,57 €	50 €
	Sphéro-cylindrique	2259966/2226412	2,20 €	84 €
		2284527/2254868	4,12 €	84 €
		2212976/2252668	3,75 €	84 €
		2288519/2299523	5,67 €	84 €
Verres multi focaux ou progressifs (blanc et teinté)	Sphériques	2290396/2291183	4,39 €	88 €
		2245384/2295198	6,49 €	90 €
	Sphéro-cylindrique	2227038/2299180	6,22 €	145 €
		2202239/2252042	14,72 €	145 €
Suppléments et appareils pour amblyopie ¹			60 %	40 %
Lentilles	Remboursée par la SS (par an)		23,69 €	340 €
	Non remboursées (par an)		-	300 €
Chirurgie réfractive de l'œil (par œil et par an)			-	500 €

1 - remboursements Unéo à hauteur du ticket modérateur quand il existe.

APPAREILLAGE

Taux SS

Optimale

Dispositifs médicaux répertoriés dans la Liste des Produits et Prestations	60 %	200 %
Autres appareillages hors dispositifs médicaux répertoriés dans la Liste des Produits et Prestations	65 %	200 %
Prothèses auditives	60 %	400 %

Remboursement calculé sur la base de remboursement de la Sécurité sociale de métropole (BRSS).

HOSPITALISATION

		Taux SS	Optimale
Honoraires ¹	Chirurgiens (ADC)	80 %	20 %
	Anesthésistes (ADA)	80 %	20 %
	Obstétriciens (ACO)	80 %	20 %
	Médecins (honoraires de surveillance)	80 %	20 %
	Actes techniques médicaux (ATM)	80 %	20 %
Dépassements d'honoraires ²	Chirurgiens	-	50 % ³
	Anesthésistes-Réanimateurs	-	50 % ³
	Obstétriciens	-	50 % ³
	Médecins (honoraires de surveillance)	-	50 % ³
	Actes techniques médicaux (ATM)	-	50 % ³
Ticket modérateur (Forfait 18 €)	Forfait actes médicaux ≥ à 120 € ou dont le coefficient est ≥ 60	-	18 €
Frais de séjour ¹	Frais liés à l'hospitalisation (y compris la pharmacie hospitalière)	80 %	20 %
Forfait Journalier Hospitalier (FJH)	Médecine Chirurgie Obstétrique	-	100 %
	Psychiatrie	-	100 % sans limite
Chambre particulière	Hospitalisation avec hébergement (par jour)	-	60 €
	Soins de suite et de réadaptation SSR ⁴ (par jour)	-	30 €
	Hospitalisation sans hébergement ⁵	-	18 €
Frais d'accompagnant	Enfant - de 16 ans (par jour)	-	30 €
	Enfant handicapé - de 20 ans (par jour)	-	30 €
Frais de télévision	Forfait par hospitalisation et par jour	-	6 €
Autres structures hospitalières ¹	Séjour en aérium, préventorium, sanatorium	80 %	20 %
	Maison d'enfants à caractère sanitaire spécialisées ou non	80 %	20 %
	Maison de repos et convalescence	80 %	20 %

Les hospitalisations non prises en charge par la SS sont exclues.

1 - remboursements Unéo à hauteur du ticket modérateur quand il existe.

2 - Afin d'être en conformité avec le dispositif des contrats dits « contrats responsables », les taux de prise en charge seront automatiquement réactualisés lors de la parution d'un nouvel arrêté. Les modifications seront ratifiées par la plus proche Assemblée générale.

3 - de la base de remboursement de la Sécurité sociale de métropole.

4 - Exclusion de la prise en charge de la chambre particulière en Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire (MECS).

5 - Hospitalisation sans hébergement pour la chirurgie et/ou l'anesthésie ambulatoire.

TRANSPORTS

		Taux SS	Optimale
Pris en charge par la SS ¹	Acte médical prescrit	65 %	35 %
Non pris en charge par la SS	Acte médical prescrit	-	50 % MD ² max 200 €/an

1 - remboursements Unéo à hauteur du ticket modérateur quand il existe.

2 - remboursement en pourcentage du montant de la dépense.

CURES THERMALES

		Taux SS	Optimale
Honoraires ¹	Surveillance médicale (soins)	70 %	30 %
	Hydrothérapie	65 %	35 %
	Hospitalisation	80 %	20 %
Transport et hébergement ¹	Sous condition de ressources	65 %	35 %
Transport et hébergement	Sans condition de ressources (forfait annuel)	-	250 €

Les cures thermales non prises en charge par la SS sont exclues.

1 - remboursements Unéo à hauteur du ticket modérateur quand il existe.

ACTES DE PRÉVENTION ¹

Taux SS

Optimale

Scellement des sillons 1^e et 2^e molaires avant 14 ans	70 %	30 %
Détartrage une fois par an	70 %	30 %
Premier bilan du langage oral ou écrit avant 14 ans	60 %	40 %
Dépistage de l'hépatite B	60 %	40 %
Dépistage des troubles de l'audition pour les personnes âgées de plus de 50 ans, tous les 5 ans	70 %	30 %
Ostéodensitométrie pour les femmes de plus de 50 ans tous les 6 ans	70 %	30 %
Vaccinations, seules ou combinées		
Diphtérie, tétanos et poliomyélite (tous âges)	65 %	35 %
Coqueluche (avant 14 ans)	65 %	35 %
Hépatite B (avant 14 ans)	65 %	35 %
BCG (avant 6 ans)	65 %	35 %
Rubéole pour les adolescentes et les femmes non immunisées désirant un enfant	65 %	35 %
Haemophilus influenzae B	65 %	35 %
Infections invasives à pneumocoques pour les enfants de moins de 18 mois	65 %	35 %

1 - remboursements Unéo à hauteur du ticket modérateur quand il existe.



COTISATIONS

COTISATIONS INDIVIDUELLES MENSUELLES ADHÉRENT OU AYANT DROIT (TAXES CMU ET TSCA INCLUSES)

Optimale

ÂGE	hors taxe	taxes incluses
0 à 4 ans	33,36 €	37,79 €
5 à 9 ans	33,36 €	37,79 €
10 à 14 ans	33,36 €	37,79 €
15 à 19 ans	33,36 €	37,79 €
20 à 24 ans	50,76 €	57,49 €
25 à 29 ans	54,39 €	61,61 €
30 à 34 ans	60,03 €	67,99 €
35 à 39 ans	63,67 €	72,12 €
40 à 44 ans	68,54 €	77,64 €
45 à 49 ans	73,32 €	83,05 €
50 à 54 ans	89,09 €	100,92 €
55 à 59 ans	94,92 €	107,51 €
60 à 64 ans	104,48 €	118,34 €
65 ans et plus	107,64 €	121,92 €

SUPPLÉMENTS MENSUELS OBLIGATOIRES

Garanties Maintien d'autonomie/Dépendance et Décès

Adhérent et conjoint de 16 à 34 ans :	2,57 €
Adhérent et conjoint de 35 à 54 ans :	3,80 €
Adhérent et conjoint de 55 ans et plus :	6,88 €
Adhérent et conjoint ne bénéficiant que de la garantie Décès :	2,03 €

Rente éducation pour les militaires en activité, optionnelle pour les réservistes

Montant mensuel :	0,22 €
-------------------	--------

Garanties Inaptitude à servir * pour les militaires en activité



Garantie référencée par le ministère de la Défense

Option 1 :	0,06 % de la solde indiciaire brute
Option 2 :	0,07 % de la solde indiciaire brute, avec un minimum de 13,68 € par an
Option 3 :	0,09 % de la solde indiciaire brute

* Taxe Spéciale sur les Conventions d'assurances (TSCA) incluse.